

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 38 (1967)

Heft: 6

Artikel: Le problème de la main-d'œuvre

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825258>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le problème de la main-d'œuvre

Il arrive parfois qu'un lieu-dit local devienne un nom connu dans le monde entier. Ainsi en est-il des « Longines », marque née de l'endroit même — les « Prés-Allongés » — où s'élève, à Saint-Imier, la grande manufacture d'horlogerie suisse, qui vient de célébrer le centenaire de sa fondation.

Retracer brièvement l'historique de cette entreprise est intéressant à plus d'un titre, car dès son origine, elle a joué un grand rôle dans le développement de l'industrie horlogère suisse tout entière.

En réalité, on pourrait remonter jusqu'en 1832 pour évoquer ce passé. A cette date, en effet, fut créé à Saint-Imier le comptoir Agassiz qui, selon la chronique, « se consacra au commerce de l'horlogerie ».

Jusqu'alors, l'horlogerie reposait sur ce que l'on appelait l'établissement ; un « patron » remettait des pièces détachées à des ouvriers travaillant à domicile et chargés de les assembler pour en faire des montres.

Les fondateurs du comptoir Agassiz innovèrent et, en quelque sorte, retournèrent le problème : ils firent travailler en atelier des ouvriers chargés de monter des montres avec des pièces détachées acquises à l'extérieur. La fabrication devint ainsi rationnelle et méthodique.

M. Agassiz confia la direction de cet « atelier de remontage » à M. Edouard Savoye, horloger très qualifié, et dont la famille fut depuis lors constamment représentée dans la direction de la manufacture Longines successivement par MM. Baptiste Savoye, Maurice Savoye et Frédéric Savoye, actuel directeur commercial.

Un neveu d'Agassiz, Ernest Francillon, érigea par la suite un atelier en un endroit nommé « Les Longines » et où passe la Suze, petite rivière dont les eaux servirent à faire tourner les premières machines de l'usine.

C'est en effet de 1867 que date le premier bâtiment où l'on fabriqua pour la première fois grâce à des machines, autrement dit en série, les diverses pièces servant à construire la montre suisse. M. Francillon s'était en effet assuré la collaboration d'un jeune ingénieur, M. J. David, et celle d'un habile mécanicien, M. E. Chatelain, qui construisirent de leurs propres mains les machines permettant la fabrication mécanique de la montre. Un grand progrès fut ainsi accompli : les diverses pièces d'un mouvement devenaient interchangeables, ce qui facilitait tout autant la fabrication que les réparations éventuelles.

Cette innovation fut si probante que l'exemple de Longines fut bien vite suivi par l'ensemble de l'horlogerie helvétique. En la matière donc, Longines fut un pionnier et à ce titre rendit de signalés services à l'ensemble de l'horlogerie suisse.

Si bien « partie », l'entreprise ne pouvait que prospérer. Soulignons qu'elle connut des années fastes et des périodes très critiques, dues aux années de guerre et de crise. Elle surmonta ces divers obstacles et ne cessa de progresser grâce à l'énergie et à la clairvoyance de ses direc-

teurs, et grâce aussi à un vaste réseau d'agents généraux et de représentants qui se rendirent rapidement compte des qualités de sa production.

De nouveaux bâtiments s'élevèrent au bord de la Suze. Les ateliers se modernisèrent. La technique évolua et l'on mit tout en œuvre pour rester à l'avant-garde d'une industrie horlogère de plus en plus compétitive. Toutefois, pour une grande industrie établie dans une localité de moyenne importance, il arrive tôt ou tard que se pose le problème du recrutement du personnel. Plus l'entreprise gagne en importance, en effet, plus elle utilise une main-d'œuvre nombreuse. Lorsque les possibilités locales sont épuisées, il s'agit donc de trouver ailleurs le supplément indispensable d'ouvriers et d'employés, autrement dit de les faire venir d'autres localités proches ou lointaines. Mais lorsque l'on se rend compte que cette façon de procéder a pour conséquence d'accroître la désertion des campagnes, cela pose un cas de conscience.

Ce problème s'est notamment posé à la Direction de la Compagnie des Montres Longines. Etant donné les progrès incessants et l'expansion croissante de cette entreprise connue dans le monde entier, il vint un jour où l'on se rendit compte qu'il faudrait bien envisager l'engagement d'ouvriers habitant d'autres localités. Aussi longtemps qu'il s'agissait de villages proches, tels que Courtelary, Villeret, Cormoret, Sonvilier ou Renan, tout allait facilement. Les ouvriers pouvaient aisément rentrer chez eux pour le repas de midi, soit par le train, soit grâce à un service de petits cars organisé par l'usine elle-même. Le soir, ils étaient de retour à leur domicile à une heure tout à fait convenable, et leur vie familiale n'était donc en rien bouleversée par le relatif éloignement de leur lieu de travail.

Mais il arriva un moment où, de ce côté-là aussi, on atteignit une certaine saturation et où il fallut songer à chercher plus loin encore une main-d'œuvre qui se faisait rare.

La contrée géographiquement la plus proche où l'on pouvait espérer recruter encore du personnel était les Franches-Montagnes. Mais c'est une région surtout agricole, à laquelle une industrie de l'extérieur pouvait jouer un mauvais tour en incitant ses habitants à la déserteur pour aller travailler ailleurs, en fabrique. Ce qui, on le sait, exerce toujours un grand attrait : le travailleur d'aujourd'hui aspire à des heures d'occupation régulières et bien rétribuées, aux avantages sociaux que peut offrir une grande entreprise, à la semaine de cinq jours, bref aux agréments d'une vie que l'on peut bien organiser en faisant d'avance la part du travail et celle des loisirs, ce qui n'est pas le cas de l'agriculture, où l'on est tributaire du temps et des saisons.

Il faut d'ailleurs noter que les nécessités économiques du pays tendent à la réduction du nombre des exploitations agricoles, ce qui libère une certaine main-d'œuvre, vite tentée de quitter la campagne.

Allait-on donc contribuer à l'abandon de certaines localités des Franches-Montagnes par ceux qu'attirait un labeur en usine ? Longines trouva une meilleure solution : plutôt que de faire venir à Saint-Imier les Francs-Montagnards, on décida que c'est l'usine qui irait à eux, en leur offrant sur place, dans leur village-même, les possibilités de travail auxquelles ils aspiraient. Ils resteraient ainsi dans leur localité,

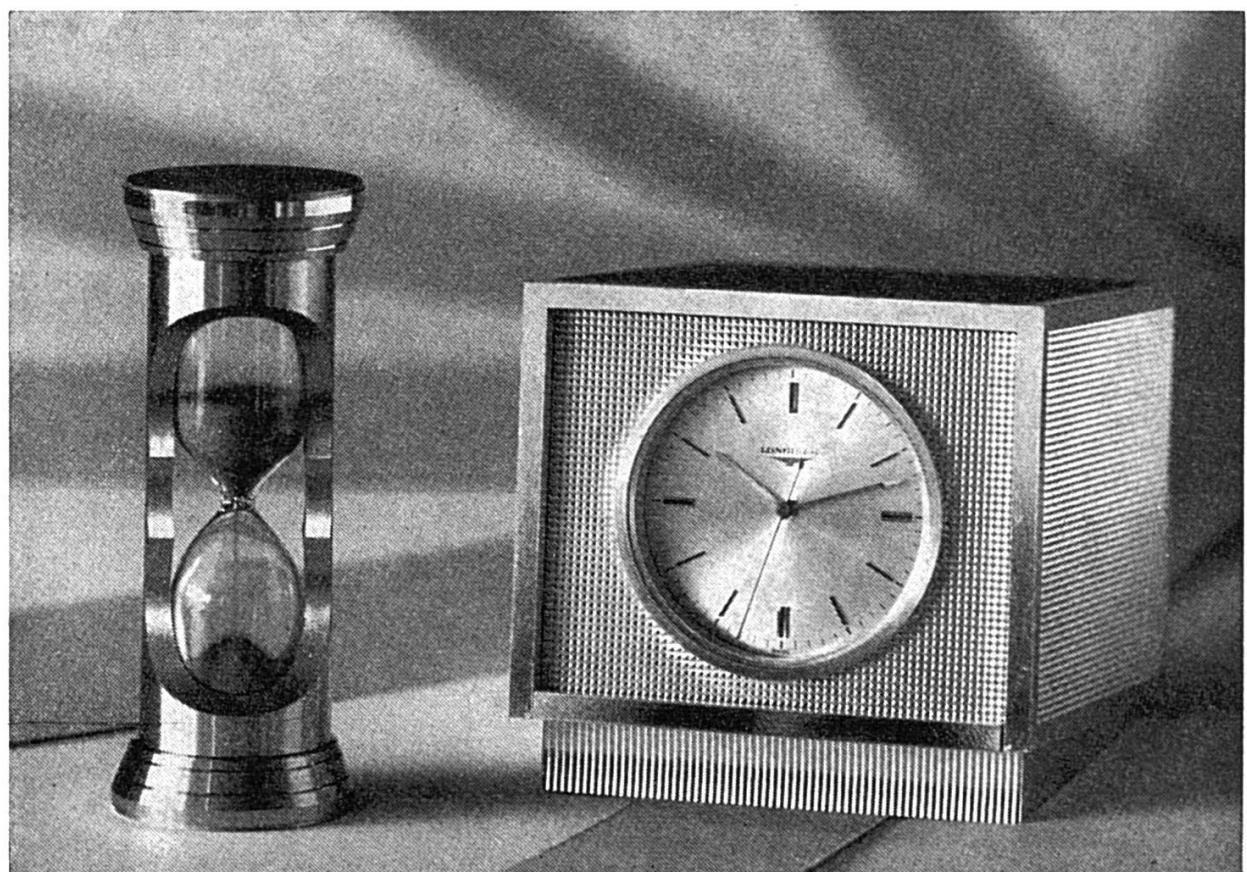
dans leur famille, tout en jouissant des agréments d'une existence stable et assurée.

Mais comment l'usine alla-t-elle à eux ? En créant, dans certaines localités des Franches-Montagnes des ateliers d'horlogerie qui bénéficient, pour leur aménagement et leur outillage, des derniers perfectionnements de la technique horlogère. Ces ateliers sont soumis, cela va sans dire, à la direction de Saint-Imier tant au point de vue administratif que technique. Ils ont leur programme de fabrication établi en coordination avec celui de la fabrique principale, dont ils sont simplement des départements décentralisés.

Ces ateliers ont été installés aux Breuleux, à Lajoux et à Saint-Brais. On se rendit compte immédiatement que la solution était la bonne, car on trouva sur place une main-d'œuvre tout à fait capable d'accomplir la tâche qu'on lui confiait et qui y trouvait d'autant plus de satisfaction qu'elle n'avait pas été obligée de « s'expatrier ».

C'est dans le même ordre d'idée que l'on fit entrer dans le « groupe Longines » la Fabrique de montres Record, de Tramelan, qui produit d'excellents modèles et bénéficie elle aussi d'une longue expérience.

Quant à l'atelier créé par Longines à Genève, en 1947, il répond également au souci de trouver une main-d'œuvre qualifiée indispensable pour contribuer à maintenir une production suivie et de haute qualité.



Le chronomètre de bord électronique à quartz Longines, sorti en tête de sa catégorie au Concours 1965 de l'Observatoire de Neuchâtel.